

VOUS AUSSI, RÉSERVEZ VOTRE ENCART PUBLICITAIRE

DANS LE BULLETIN MUNICIPAL POUR BOOSTER VOTRE ACTIVITÉ!

Contactez l'adjointe en charge de la communication : catherinefierobe.genilac@orange.fr

PAPIERS PEINTS - PEINTURES - SOLS PLATIQUES - PARQUETS TAPIS - MOQUETTES - TISSUS - VOILAGES - TRINGLES



AU SERPENT
ZAC Brunon Valette RIVE DE GIER
04 77 75 00 48



pour tous, toute la vie, partout

Garde d'enfants à domicile
Services d'aides à domicile
Soutien aux familles
Soutien à la parentalité
Accompagnement des personnes
en situation de handicap
Services et soins aux séniors
Aide aux aidants
Téléassistance Filien

ADMR des COLLINES

Maison des Services 4 Place Clémenceau - 42570 ST HEAND 04 77 53 59 82 acharles@fede42.admr.org

Nos salariées réalisent leurs prestations dans le respect des gestes barrières. Elles sont dotées de masques, de gel hydro alcoolique, de gants, de blouses en plastique, de sur blouse, de combinaisons, de charlotte, sachant que lors de l'intervention l'intervenante et le bénéficiaire doivent être chacun dans une pièce séparée. Au fur et à mesure du déroulement de la prestation la salariée et le bénéficiaire changent de pièce.





30, Rue de la Résistance CS 80151 - 42004 Saint-Étienne Cedex 1 - 04 77 43 26 26 - www.aimv.org - 🛐

3 Intervenir directement ou vous mettre en relation

4 Veiller sur vous





SOMMAIRE

■ Editorial	p. 3
■ Vie municipale Intercommunalité	p. 4
■ Dossier CRISE SANITAIRE	p. 8
■ Travaux & Urbanisme	p. 17
■ Environnement	p. 19
■ Vie sociale	p. 20
■ Vie scolaire & périscolaire	p. 24
■ Vie culturelle	p. 26
■ Vie associative & sportive	p. 30
Tribune libre	n 34

Edito

Nous avons vécu ces derniers mois une période exceptionnelle. L'épidémie qui a durement frappé notre pays a eu des conséquences partout, dans tous les domaines, bien au-delà du confinement. À Genilac, l'équipe sortante a organisé le fonctionnement de notre commune durant cette période inédite, se battant sur tous les fronts. Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont œuvré positivement dans ces moments troublés : élus, agents municipaux, membres du CCAS, bénévoles... Grâce à eux, deux priorités ont été tenues : la protection des populations et la continuité du fonctionnement communal. Je tiens également à remercier tous les habitants qui ont fait preuve de civisme et ont compris toute la nécessité de s'adapter, tant dans leur quotidien que pour leur commune, à cette situation nouvelle.

Depuis le 26 mai dernier, le nouveau Conseil Municipal issu des urnes le 15 mars a pu être installé. Je perçois l'honneur qui m'est fait, ainsi qu'à toute mon équipe, pour cette confiance renouvelée et vous en remercie très profondément. Une élection est par essence un moment démocratique important, même si l'épidémie l'a fortement perturbé. C'est un moment de choix pour notre territoire. Vous avez choisi de poursuivre une ambition, une certaine vision de la commune : vous pouvez compter sur des élus motivés qui ont, et c'est pour moi une valeur essentielle, le désir de bien faire, dans un esprit constructif, avec un très grand attachement à l'intérêt général. Dans un monde agressif, polémique, de plus en plus égoïste, où les intérêts particuliers deviennent des étendards de pacotille, cette valeur permet l'ambition, le développement et la conduite de projets ambitieux pour Genilac.

Les travaux du groupe scolaire Victor Elie Louis ont repris et nous travaillons déjà à la 2ème phase, le site de l'Arc en Ciel, grâce à notre action, vient d'être préempté. Ces deux sujets, ainsi que le Parc d'activité et le site de Gravenand constituent les projets majeurs, lourds pour une collectivité de notre taille, mais que nous devrons mener à terme. C'est dans les moments difficiles, a fortiori dans une crise, qu'on juge vraiment les personnes, à leurs paroles et à leurs actes. Nous avons tous agi au mieux, dans cette période troublée, à votre service et au service de notre commune, comme nous continuerons toujours à le faire. Je souhaite que nous restions positifs et ambitieux, malgré les drames et le climat anxiogène. Encore plus maintenant, pour que chacun avance dans sa vie, et pour réussir le développement de notre commune.

Bon courage à toutes et à tous.

Denis BARRIOL Maire

- Direction de la publication : Denis BARRIOL
- Responsable du comité de Rédaction : Catherine FIEROBE
- Comité de rédaction : Membres de la commission communication
- Administration : Mairie de Genilac
- Conception graphique : Horspiste
- Impression : Horspiste Tirage en 1 800 ex.



VIE MUNICIPALE INTERCOMMUNALITÉ

RÉSULTATS ÉLECTIONS

		La Cula	%	Le Bourg	%	Le Sardon	%	TOTAL Genilac	%
	Inscrits	741		1115		998		2854	
	Votants	401	54,12	462	41,43	365	36,57	1228	43,03
	Blancs	4		6		11		21	
	Nuls	5		6		2		13	
	Exprimés	392		450		352		1194	41,84
	BARRIOL Denis Genilac avance avec vous	264	67,35	285	63,33	217	61,65	766	64,15
	MARIANELLI Jacqueline Construisons notre avenir ensemble	128	32,65	165	36,67	135	38,35	428	35,85
× / ·	TOTAL	392		450		352		1194	

DENIS BARRIOL

Nombre de sièges : 22

JACQUELINE MARIANELLI

Nombre de sièges : 5

UNE SITUATION INSTITUTIONNELLE EXCEPTIONNELLE

L'Etat a décidé de maintenir, comme chacun le sait, le 1er tour des élections municipales du 15 mars dernier, soit deux jours avant le début du confinement. 27 conseillés municipaux ont été élus le 15 mars, dans la majorité comme dans l'opposition.

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose de réunir le nouveau Conseil municipal élu au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant l'élection, afin de désigner le maire, le maire délégué de la commune associée et les adjoints. M le maire a donc convoqué, afin d'assurer la continuité de la gestion communale, un Conseil le samedi 21 mars avec des mesures de protection et de lieu exceptionnelles.

Devant l'urgence sanitaire le gouvernement a finalement décidé le report des séances d'installation qui imposent

un regroupement de personnes dans un lieu confiné. Les anciens conseillers élus en 2014 ont donc été donc prolongés dans leur mandat afin d'assurer la gestion de la commune et les délégations des maires ont été élargies. Dans le même temps, les règles de réunion du Conseil ont été adaptées aux circonstances exceptionnelles, notamment en termes de pouvoirs et de quorum.

Durant la période transitoire que la commune, n'avait jamais connu, la continuité de la gestion communale a évidemment été assurée par les élus sortants et les agents communaux. Suivant le moment du confinement et les missions à accomplir, cette gestion s'est faite soit à distance, soit sur le terrain, avec la prudence et la distanciation nécessaires



NOUVEAU CM

le 26 mai dernier. Les nouveaux élus en mars 2020 ont été réunis et ont procédé lors de leur

L'EXÉCUTIF **MUNICIPAL**



Maire de Genilac



Maire déléqué de La Cula, en charge des bâtiments, fêtes et



1ère adjointe, en charge des affaires sociales et du CCAS



Adjointe en charge

des finances et des

autorisations du droit

associations, du sport et des à la communication



Adjoint en charge

des travaux et de



ROCHEFOLLE Adjoint aux affaires scolaires et périscolaires, ĆME



Conseiller municipal délégué au suivi des travaux, réseaux et voirie



GOUTTEFARDE Adjoint en charge des

activités économiques



Adjointe à la culture et Conseillère municipale déléauée au budaet



Conseiller municipal délégué au suivi des travaux, réseaux et voirie

LISTE « GENILAC AVANCE AVEC VOUS » :

BARRIOL Denis COUSIN Joëlle GOUTTEFARDE Hervé MONTORIO Dominique DOMBEY Bruno **GRENARD Christel** ROCHEFOLLE Christian FIEROBE Catherine

PITAVAL Pierre **CHARMET Christine BESSON** Philippe **GERIN Yvonne GARAIX** Loïc MONZAIN Christine MARTINAUD Florient **BERGER** Isabelle

PRIVAS Robert CHOMEL Géraldine **GRANGE Olivier BECKEDAHL** Tania **RANCHON Nicolas MERCIER** Janine

LISTE « CONSTRUISONS NOTRE AVENIR ENSEMBLE »:

DAMIEN Frédéric **ROUSSET Marielle CLAUDET Alain LEGROS** Audrey DUMAINE André (suite à la démission de MARIANELLI Jaqueline)

HOMMAGE À LOUIS POMPEY

Louis POMPEY nous a quitté le vendredi 17 avril à l'aube de ses 97 ans. Né à Saint-Martin-la Plaine le 05 Juin 1923, il est venu avec son père agrandir la ferme familiale sur la commune de Saint Genis-Terrenoire.

Il s'est impliqué dans la vie communale avec un premier mandat comme adjoint lorsque Pierre MARCHAND était maire. Puis il est lui-même devenu maire en 1965 jusqu'en 1971, année où il a perdu son épouse.

L'hiver, il travaillait pendant 4 mois à l'alambic (emplacement actuel de Margote céramiste, sous l'église). Il était la mémoire du village. Nous présentons nos sincères condoléances à ses enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants ainsi qu'à sa compagne.



COMMÉMORATION DU 8 MAI

En raison de la crise sanitaire, la commémoration de l'armistice de la seconde guerre mondiale a eu lieu sans public ni fanfare : seul le Maire et la Maire déléquée de La Cula ont déposé une gerbe de fleurs aux monuments aux morts situés dans les cimetières de La Cula et du Bourg ainsi qu'à la stèle devant la place Jean Odin.



VIE MUNICIPALE INTERCOMMUNALITÉ

ACTIVATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Vendredi 20/12/2019, le PCS a été activé suite à une violente tempête de vent qui a coupé plusieurs axes majeurs de la commune. Les services techniques municipaux ont immédiatement été envoyés sur place pour réaliser le dégagement des voies.

Des messages ont été envoyés aux abonnés Illiwap, les informant de la réouverture des routes en temps réel. Les réseaux électriques et téléphoniques endommagés ont été progressivement rétablis par les prestataires.

Bénévoles de la réserve communale

En 2017, lors de la réalisation du Plan Communal de Sauvegarde, l'adjointe Joëlle COUSIN, a lancé un appel aux bénévoles pour créer une réserve communale afin de mobiliser des moyens humains supplémentaires en cas d'évènement majeur sur la commune.

Pendant la pandémie, certains d'entre vous ont répondu à notre appel pour faire les courses des personnes fragiles qui le demandaient. Au nom de tous, nous remercions tous ces hommes et femmes qui donnent de leur temps.

Afin de mettre à jour vos coordonnées, merci de compléter le coupon ci-dessous et le retourner à Joëlle COUSIN, à la mairie de Genilac.

LES BÉNÉVOLES MIS À L'HONNEUR LE 21/12/2019

M. le maire a réuni les bénévoles pour un moment de convivialité et pour les remercier très sincèrement de leur générosité et de leur engagement. Forces vives de la commune et du C. C. A. S., leur investissement permet de mener à bien certaines actions et animations intergénérationnelles.

Vous pouvez les rencontrer lors de la distribution des bulletins municipaux, à la médiathèque, au CME, en renfort des activités périscolaires ou encore au spectacle de Noël des enfants des écoles. ■



>

En cas de crise, afin d'apporter le soutien nécessaire aux habitants sinistrés, la commune a besoin d'un réseau de bénévoles

Vous souhaitez apporter votre aide, ou mettre à jour vos coor Je soussigné (e) (Nom en majuscule)	(Prénom)
Téléphone :	Mail :
Si vous êtes avez des compétences médicales, ou de secouriste Propose mon aide en cas de crise pour des risques majeurs.	merci de le préciser :
Fait à le	Signature :

Fiche à remplir et à retourner en Mairie.

Comme prévu par la loi nº 78.17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le signataire dispose du droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations le concernant, droit qu'il peut exercer à tout moment auprès de la mairie par courrier

JURÉS D'ASSISES

Chaque année, les communes

des affaires criminelles. Les de plus de 23 ans et de moins de

issus de la population civile.

Pour la commune de Genilac, ce

jugées par 3 magistrats et 9 jurés et la liste préparatoire sera transmise à la Cour d'assises ■

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Malgré un mandat électoral écourté par la crise sanitaire, les élus du CME ont choisi un projet écologique :

Planter des arbres supplémentaires.

L'agent municipal en charge des plantations est d'abord venu présenter une sélection d'essences adaptées au changement climatique (alternance d'étés secs et de période très arrosée, tempêtes plus fréquentes).

Un vote réalisé dans les 4 écoles de la commune a plébiscité l'arbousier (ou « arbre à fraises »). Cet arbuste sera planté à la Toussaint, dans le parc du

Bourg, accompagné d'une plaque descriptive. Ce projet pourrait être étendu à d'autres lieux publics de la commune.

Dernière phase d'un projet tri-annuel, une balançoire va être installée dans le parc de La Cula cet été. Les 3 parcs de la commune seront alors équipés.

La remise des calculatrices aux élèves de CM2 passant en 6e ne pourra se faire en mairie comme à l'accoutumée mais la commune les remettra aux directrices des 4 écoles afin qu'elles les distribuent

UN NOUVEAU CAMION AU **SERVICE TECHNIQUE**

Début mars, juste avant le confinement, la commune a fait l'acquisition d'un camion d'occasion, en remplacement du précédent hors d'usage. Muni d'une grande benne, il est adapté au transport de matériel



DOSSIER CRISE SANITAIRE

LES ACTIONS COMMUNALES PENDANT LA CRISE DU COVID

Le coronavirus perturbe notre quotidien, et pour tous c'est difficile, mais il y a des situations encore plus délicates. Chaque jour les journalistes nous dressent un bilan qui nous montre l'impensable, mais aussi l'action des uns et des autres pour trouver des solutions pour rendre la vie possible. A tous ces gens qui sont 1ère ligne : soignants, médecins, commerçants, éboueurs, bénévoles, aidants... que dire sinon MERCI!■

PENDANT LE CONFINEMENT DU 16/03 AU 11/05

A Genilac, dès l'annonce du confinement, le maire a mis en place une cellule de crise afin de déterminer les moyens à mettre en place pour maintenir l'essentiel du service public. Cette situation a demandé une adaptation journalière en fonction des directives de l'Etat. Tout d'abord, les adjoints ont pris l'astreinte téléphonique relayée par les personnels de la mairie pour gérer les urgences.

Les communiqués de presse de l'Etat ont été relayés à la population, par l'intermédiaire des panneaux lumineux, du site internet de la commune avec la création d'une page spéciale COVID et enfin grâce à l'application Illiwap téléchargeable gratuitement sur votre mobile (Voir page suivante) ■



Une application gratuite à télécharger sur votre téléphone portable qui permet aux communes de diffuser des d'alertes aux habitants.

Nb abonnés 431 au 01/03/2020:

au 13/05/2020:

au 28/05/2020:



Hervé GOUTTEFARDE, adjoint à l'économie a transmis aux entrepreneurs, commerçants et associations des informations importantes concernant les fonds de solidarité et le dossier d'éligibilité aux indemnités de chômage partiel notamment.

Tous nos commerçants et notamment nos producteurs/maraîchers se sont adaptés pour pouvoir apporter l'essentiel à la population, notamment par la mise en place de ventes directes ou par une inscription sur une plate-forme de vente en ligne.

Le maintien du marché a été gagné au prix d'une vigilance réglementaire importante.

Une grande solidarité s'est installée

Les médecins ont mis en place une consultation spéciale COVID dans les locaux des kinésithérapeutes (fermés pendant le confinement). La municipalité a accompagné ce projet en mettant en place une signalétique et un portage de repas aux médecins.

Les élus et bénévoles du CCAS se sont mobilisés pour appeler les personnes de plus de 74 ans habitant la commune afin de savoir comment se passait leur confinement et d'apporter un éventuel soutien (courses, pharmacie...). Certains étaient bien entourés et d'autres ont pu être accompagnés dans leur demande par exemple par la mise en place d'un portage de repas.

Dans un même temps l'adjointe aux affaires sociales a lancé un appel aux bénévoles du CCAS, de la réserve communale du Plan Communal de Sauvegarde et au président des associations de la commune afin de

mettre en place une « veille **« voisins solidaires »** pour les personnes fragiles, ou malades qui pouvaient avoir besoin de courses...

Dans chaque quartier, il semble que la solidarité entre voisins se soit mise en place de façon spontanée. Au Mont du feu, au Bourg et ailleurs, des applaudissements pour remercier les soignants ont résonné le soir à 20h.

L'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise a d'abord nécessité le recensement des besoins. La commune a ensuite apporté son soutien à St Martin, désignée école de regroupement par l'inspection, par l'envoi de masques, produits d'entretien, de personnel le mercredi et pendant les vacances.

Des enseignants des écoles de Genilac ont également été mobilisés par l'Education Nationale.

De même, la micro-crèche Grain de blé est restée ouverte mais a concentré ses activités sur son annexe de St Martin-La Plaine..■



Suivez l'actualité de Genilac en temps réel avec l'application illiwap

Evénements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, etc... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes!



Téléchargez l'application illiwap



Recherchez votre commune

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application



Sur votre Google Play (Android)



Sur votre AppStore (iOS)



Scannez le QRCode via le lecteur intégré



Suivez votre commune

Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la commune



Recevez les notifications sur votre smartphone

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours







illiwap, c'est l'appli: **SANS INSCRIPTION**

Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier **GRATUITE**

Téléchargement gratuit et sans engagement

DOSSIER CRISE SANITAIRE

RÉOUVERTURE DES ÉCOLES LE 11/05

La mise en place des mesures sanitaires imposées par le protocole officiel de réouverture des écoles a nécessité un état des lieux sur chaque site, réalisé conjointement entre les services municipaux et les équipes enseignantes dès le 7 mai.

La prise en co

mpte des personnels absents et des contraintes des locaux a abouti au constat suivant : seul 1/3 des effectifs en moyenne pouvait être accueilli dans les écoles et seulement une dizaine d'enfants dans les locaux des périscolaires...

L'adjointe aux affaires scolaires, Christel GRENARD et les directrices des écoles publiques de la commune ont

alors lancé une enquête pour connaître les intentions des parents. L'accueil des enfants en maternelle et dans les périscolaires a été réservé aux personnels indispensables à la gestion de la crise.

La cantine ne pouvant fonctionner normalement, les enfants accueillis ont mangé un repas tiré du sac la 1ère semaine puis le prestataire habituel a fourni des paniers-repas ou des pique-niques, pris dans les salles de classes pour éviter les croisements d'élèves.

En juin, la commune a prévu **l'embauche de 3 animatrices** afin d'offrir des places d'accueil supplémentaires dans les 3 écoles publiques.

UNE COLLECTE POUR LA BANQUE ALIMENTAIRE



Les Banques Alimentaires et leurs bénévoles se sont mobilisés depuis le 16/03 pour assurer une aide alimentaire aux populations les plus fragiles et aux étudiants éloignés de leur famille.

Les Banques Alimentaires livrent des denrées à un réseau de 5.400 associations et Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) qui les redistribuent aux bénéficiaires de l'aide alimentaire.

Les stocks ont largement été mobilisés et une collecte de produits de première nécessité a été organisée sur la commune de Genilac, à l'initiative de M. le Maire, pour les reconstituer.

Les bénévoles du CCAS ont assuré 4 jours de permanence exceptionnelle dans la salle du conseil municipal. 300 kgs de denrées alimentaires ont ainsi été collectés ■

LA PROBLÉMATIQUE DES MASQUES





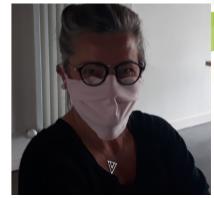


Au total,

900 masques

ont été

confectionnés!



Dans un 1er temps, dès le début du confinement, la commune a fourni des masques chirurgicaux aux soignants exerçant sur la commune (infirmières, médecins...), à l'EHPAD et à l'hôpital de Rive-de-Gier ainsi qu'aux accompagnants réalisant des visites à domicile.

Puis, en réponse à de nombreuses sollicitations de la part de la population, sous l'impulsion de Joëlle COUSIN, adjointe aux affaires sociales, la commune a mobilisé une vingtaine de couturières bénévoles. Munies de leur machine à coudre personnelle, elles ont confectionné pendant plusieurs semaines des masques en tissu, à leur domicile.

Mais le tissu venant à manquer, 5 d'entre elles ont décidé de se retrouver quelques après-midis dans la grande salle du Conseil Municipal, afin d'utiliser du tissu donné gracieusement par Héloïse BAUD, salariée de l'entreprise kidiliz group (anciennement groupe Zannier) et Marie LARROUTUROU de Tricoté Sud.

La salle a été préparée de façon à ce que les gestes barrières soient respectées, avec à leur disposition du gel hydro-alcoolique à proximité pour inciter au lavage des mains. Les élastiques venant à manquer à leur tour, nos couturières ont utilisé un autre patron sans attache!

Ces masques ont été distribués gratuitement aux personnes fragiles qui en ont fait la demande ainsi qu'au personnel municipal mobilisé pour la réouverture des écoles et des services municipaux. Entrepreneurs et commerçants peuvent en faire la demande en fonction du stock disponible.

Par ailleurs, en vue du déconfinement, la commune s'est associée à Saint-Etienne-Métropole pour lancer un groupement d'achat de masques en tissu qui viendra s'ajouter à celui de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ainsi, chaque habitant a été destinataire de 2 masques en tissu dont la distribution a eu lieu vendredi 29 et samedi 30 mai

RÔLE FONDAMENTAL DE LA POLICE MUNICIPALE

La période exceptionnelle que nous traversons est l'occasion de rappeler les missions principales de notre policier municipal mais aussi l'adaptation de son activité durant ces dernières semaines.

Notre commune n'échappe pas aux mauvaises habitudes de certains et aux comportements inacceptables. M le Maire a décidé, lors du recrutement du nouveau policier municipal, de durcir les contrôles et verbalisations, même s'il est impossible d'être présent partout et de tout voir. La commune n'a également de cesse de demander aux forces de Police Nationale des contrôles et une sévérité plus grande.

Ainsi en 2019, 185 infractions ont été relevées par notre Police municipale dans les domaines suivants : problèmes de stationnements, de ceintures, de casques, de dépassements, de priorités, de défaut d'assurances ou avec les règles de conduites et de vitesse.

Mais le policier municipal a eu également pour mission de veiller à bien d'autres domaines qui ont fait l'objet de très nombreux contrôles et à 13 verbalisations : vol de bois, dégradation de véhicule, dépôts d'immondices, divagation d'animaux, consommation d'alcool sur la voie publique, chien dangereux non tenu en laisse.

Il est parfois reproché à la commune d'être trop laxiste, mais aussi trop sévère, chacun jugeant à l'aune de son opinion ou de son expérience. L'axe est pourtant clair : notre Policier municipal a pour mission de faire respecter la loi. Placé directement sous l'autorité de M le Maire, ses missions sont chaque jour réaffirmées avec force et constance, au service de tous.

Il faut savoir que ces missions ont été également élargies, comprenant des sujets désormais plus variés que dans le passé : police de la route, surveillance des « véhicules tampons » avec mise en fourrière, contrôles d'urbanisme,

lutte contre l'écobuage et les dépôts d'immondices, surveillance générale de la commune, implication sur le volet sécurité dans plusieurs projets d'aménagements urbains, rédaction d'actes administratifs, gestion du cimetière...

Pendant la période du confinement, notre Policier Municipal a eu une action particulièrement importante, restant sur le terrain, malgré les risques que chacun connait, afin d'assurer les missions d'urgence et les axes que la commune avait rendus prioritaires. Le maintien du marché, par exemple, a fait l'objet d'une forte mobilisation des élus : le Policier était, dans ce contexte particulier, présent systématiquement. Il a également assuré et rendu compte des contacts avec les commerçants, réalisé de nombreux contrôles, permis la distribution de masques à des personnes fragiles tout en poursuivant ses missions quotidiennes.

Les circonstances exceptionnelles ont rappelé toute l'importance du rôle de chacun dans la société, comme dans notre commune. Le rôle de la Police municipale en fait évidemment partie. Au-delà, les consignes strictes resteront la règle afin de lutter, autant que la commune puisse le faire par ses propres moyens et en complément du rôle de l'Etat, contre les abus et dysfonctionnement qui gâchent la vie de tous au quotidien



COUP DE GUEULE

La multiplication actuelle de dépôts sauvages est inadmissible : la commune est forcée de nettoyer, porte plainte systématiquement et dresse tous les PV possibles.

NUMÉROS UTILES COVID

INFORMATION

CORONAVIRUS (COVID-19)

BESOIN D'AIDE?

Vous avez des questions, des problèmes ou des inquiétudes liés au Coronavirus ? Vous avez besoin d'être aidé ou écouté ?







appel anonyme et gratuit, disponible 24h/24, 7j/7 Pour les personnes sourdes et malentendantes : www.gouvernement.fr/info-coronavirus/espace-handicap

URGENCES

SAMU

L18

114 🛭

SAPEURS-POMPIERS

NUMÉRO D'URGENCE Pour les personnes sourdes et malentendantes

Appels gratuits, disponibles 24h/24, 7j/7

POLICE SECOURS

VICTIMES OU TEMOINS DE VIOLENCES

ENFANTS EN DANGER?

119 gratuit, 24h/24, 7j/7

allo119.gouv.fr

VIOLENCES DANS LE COUPLE, VIOLENCES SEXUELLES?

3919

numéro d'écoute gratuit, 7j/7 de 9h à 19h

URGENCES par SMS 114 3/

arrêtonslesviolences.gouv.fr

• vous pouvez aussi trouver de l'aide dans les pharmacies et dans certains centres commerciaux.

VIOLENCES SUR DES PERSONNES ÂGÉES ET/OU EN SITUATION DE HANDICAP?

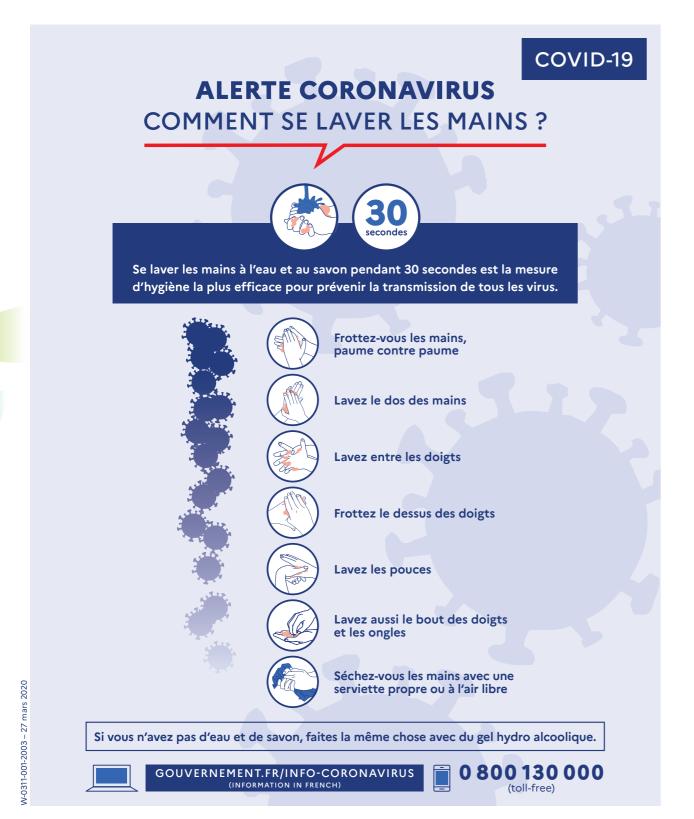
\$3977 Numéro d'écoute, du lundi au vendredi de 9h à 19h, prix d'un appel local

Bulletin Municipal • Juin 2020 • N°103 • 13 12 - Bulletin Municipal • Juin 2020 • N°103



Liberté Égalité Eraternité









COVID-19

PORTER UN MASQUE, POUR MIEUX NOUS PROTÉGER



Se laver les mains avant de mettre son masque et après l'avoir retiré



Mettre et enlever le masque en le prenant par les lanières



Couvrir le nez et la bouche



Une fois posé, ne plus le toucher





Après utilisation, le mettre dans un sac plastique et le jeter ou s'il est en tissu, le laver à 60° pendant 30 min

Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000 (appel gratuit)

DOSSIER CRISE SANITAIRE



LES BONS GESTES COVID-19 **FACE AU CORONAVIRUS: OÙ JETER LES MASQUES, MOUCHOIRS, LINGETTES ET GANTS?**



Ces déchets doivent être jetés dans un sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel.



Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être soigneusement refermé, puis conservé 24 heures.



Après 24 heures, ce sac doit être jeté dans le sac poubelle pour ordures ménagères.



Ces déchets ne doivent en aucun cas être mis dans la poubelle des déchets recyclables ou poubelle «jaune» (emballages, papiers, cartons, plastiques).

Pour les professionnels de santé et les personnes infectées ou symptomatiques maintenues à domicile : suivre les recommandations du ministère des Solidarités et de la Santé pour la gestion de vos déchets.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000



Depuis le début de l'épidémie, les interventions d'urgence se multiplient pour déboucher les canalisations d'eaux usées obstruées par les lingettes désinfectantes et les gants jetés dans les toilettes.

S'en débarrasser dans la cuvette des WC a de lourdes conséquences :

- Compliquer la vie des services d'assainissement qui sont en sous-effectif pour cause de coronavirus ;
- Polluer l'environnement quand les amas de lingettes et de gants mettent la station d'épuration provisoirement hors-service ;
- Provoquer une augmentation du montant des factures d'eau. Car déboucher les canalisations a un coût, il sera forcément répercuté sur les usagers.

TRAVAUX & URBANISME

MANISSOL



La 1ère tranche assainissement de Manissol s'est terminée en décembre

Le revêtement de la RD77 sera totalement repris dans l'année pour laisser le temps au terrain de se tasser (coût supporté par le département, transféré à SEM) Les travaux d'assainissement se poursuivent impasse

de la garde (sans gêne pour la circulation sur la RD77)

CENTRE BOURG



La rue Louis Marchand et place de Verdun ont été terminées en fin d'année.

Du mobilier urbain a été commandé auprès de St Etienne Métropole : des structures métalliques personnalisées viendront soutenir les façades végétalisées de la rue Louis Marchand.

MUR DU SARDON



Un accident de la route a endommagé le mur au coin du bar-tabac du Sardon. Il a été repris pour éviter qu'il ne s'effondre dans la rivière.

PARKING LA CULA



Le tapis enrobé, la signalisation au sol et verticale sont terminés. Une quinzaine de places de stationnement supplémentaires ont été créées.

PORTAIL DU CIMETIÈRE DE LA CULA



Suite à un accident de la route, le pilier et le portail du cimetière de la Cula se sont écroulés.

Le pilier a été repris par un maçon et la commune en a profité pour faire repeindre le portail.

CHEMINS



Suite aux orages importants de l'été, la commune a remis en état des chemins avec du bon remblai rocheux stocké suite à certains terrassements et a créé des sorties d'eau

ARC-EN-CIEL

Le 13/03/202, après plusieurs années de préparation, EPORA (Etablissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes) a acquis au nom de la commune le site de l'Arc-en-ciel. Les études d'aménagement du site vont pouvoir débuter.

PÔLE SCOLAIRE VICTOR ELIE LOUIS



En début d'année, pose du bardage bois en façade et des garde-corps de la cour haute. Le chantier, à l'arrêt pendant plusieurs semaines à cause du confinement a repris partiellement début mai: d'abord aménagements extérieurs puis les autres corps de métiers à l'intérieur des bâtiments. Le phasage a dû être retravaillé

PROJET DE LOGEMENTS ROUTE DES ARCS



Cité Nouvelle, bailleur social à Saint Etienne, a été lauréat du concours organisé par la commune pour la construction d'un ensemble immobilier sur un terrain situé le long de la route des arcs.

Le projet offrira une mixité de construction, de typologie et d'offre de logements. Il est ainsi prévu :

- 11 logements collectifs locatifs (3 T2; 7 T3 et 1 T4)
- 4 pavillons locatifs (4 T4)
- 5 pavillons en location-accession (PSLA) (5 T4)

Tous les logements disposeront d'une terrasse ou d'un balcon, d'une double orientation minimum et d'une performance thermique supérieure à la norme actuelle (labélisation NF Habitat RT 2012 -10%). A noter également qu'un ascenseur sera installé dans le bâtiment collectif et que l'ensemble des pavillons auront un jardin privatif et un emplacement de stationnement.

L'offre en location-accession proposée est réservée aux personnes sous conditions de ressources. Elle permet un accompagnement du futur accédant.

Une première phase locative d'une durée de 12 mois maximum permettra d'évaluer la capacité de financement du bien. Ensuite, il y aura la phase d'achat effectif portée par de nombreux avantages :

- Exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties
- (TFPB) pendant 15ans.
- Frais de notaire réduit.
- Garantie de rachat pendant 15ans sous conditions.

Malgré la crise sanitaire débutée en mars 2020, Cité Nouvelle met tout en œuvre pour un démarrage des travaux en septembre 2020 pour une livraison au premier semestre 2022

POUR PLUS D'INFORMATION

Contacter Amandine FERRAZ au 07 50 12 18 74

ÉLAGAGE

L'élagage constitue un véritable enjeu pour la qualité de l'acheminement électrique ainsi que pour la sécurité des personnes et des biens à proximité des lignes.

Dans le cas où le réseau est sur le domaine public et l'arbre sur le domaine privé, l'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant.

Au préalable, une DT-DICT* doit être envoyée à Enedis sur le site www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr

Dans tous les autres cas, l'élagage est assuré par Enedis.

*Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'intention de Commencement de Travaux



Des distances réglementaires entre les branches et la ligne électrique doivent être respectées

DISTANCES DE SÉCURITÉ

L'arrêté interministériel du 17 mai 2001 définit : « la zone interdite à la végétation autour des conducteurs (câbles électriques) avec aucun surplomb de la végétation sur le couloir de l'emprise de la ligne ».

Distances minimales que la végétation ne doit jamais franchir

Réseau	Câble nu	Câble isolé
Basse tension	1 m	0 m (pas de frottement)
Haute tension	2 m	0 m (pas de frottement)

LIGNES ISOLÉES BASSE TENSION (BT) - 230/400 volts



CONSEILS

- 1. Ne plantez pas sous les lignes. Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.
- 2. Soyez prévenant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes.
- **3**. Vérifiez que votre «assurance responsabilité civile» prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

Plus d'infos sur Enedis.fr: https://www.enedis.fr/sites/default/files/Enedis_plaquette_elagage.pdf

CONTAINERS DE COLLECTE DU VERRE

Les Genilacois ont été identifiés par Saint-Etienne-Métropole (en charge des déchets) comme étant de bons élèves en matière de recyclage du verre! En contre-partie, les containers, en nombre insuffisant, étaient souvent pleins sur la commune... SEM a donc décidé d'installer 5 nouveaux containers à verre sur la commune qui viendront s'ajouter aux 9 containers déjà existants.:

- Route du Mont du feu
- Rond-point de Grange-Burlat
- Sur le parking de Sésame autisme
- Route de Tarévieux
- Sur le parking du gymnase du Feloin



VIE SOCIALE

INSCRIPTION « PERSONNES VULNERABLES »

Nom : Prénom : Date de naissance : Médecin traitant : Qualité d'inscription : (coche O Personnes âgées O F Adresse :	er la case utile) Personnes hand	Personnes seules, isolées ou malades, pensez à vous signaler en mairie. En cas de canicule ou pandémie, cela permet de mettre en place	
a :			une veille téléphonique et d'apporter une aide si besoin. Vous pouvez le faire dès maintenant.
OBSERVATIONS PARTICULIÈR	RES:		
Mobilité : À l'intérieur du domicile : À l'extérieur du domicile :	O Oui O Oui	O Non O Non	
COORDONNÉES DU SERVICE	INTERVENANT	À DOMICILE :	
Si oui coordonnées :	Oui O	Non	
Autres: O Si oui nom et coordonnées o	Oui O de(s) l'intervena	Non ant(s):	
NOM ET COORDONNÉES D	E LA PERSONN	E À CONTACTER EN C	
DATE DE LA DEMANDE :			
	•	•	ment de la personne âgée ou handicapée
<u> </u>			accepte d'être inscrit(e) CULE, PANDEMIE ou évènement majeur.
A Genilac, le		Signature :	

Ces informations sont exclusivement destinées à la Mairie de Genilac pour le suivi des personnes vulnérables en cas d'évènements majeurs. Comme prévu par la loi nº 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant, droit que vous pouvez exercer à tout moment en adressant votre demande à :

MAIRIE DE GENILAC - 81 rue des Verchères, 42800 Genilac - Tél. : 04 77 75 08 58









DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA CANTINE

Les demandes d'aides pour la cantine seront à déposer en mairie

Aide pour le restaurant scolaire des écoles de Genilac Demande à déposer en SEPTEMBRE de chaque année

Quotien familial (QF) inférieur à 350	0.80 €
Quotien familial (QF) de 351 à 600	0.70 €
Quotien familial (QF) de 601 à 900	0.60€

SOLIDARITÉ NUMÉRIQUE

Service dedié aux personnes en difficulté avec les outils numériques

Accédez à des tutoriels : https://solidarite-numerique.fr/

AIDES À DESTINATION DES SÉNIORS

Vivre à domicile pour les séniors

L'aide à domicile des personnes âgées

Entretien du logement et du linge, courses, préparation des repas, aide à la toilette, accompagnement aux sorties... Vous avez besoin d'une aide pour effectuer les gestes du quotidien ? N'hésitez pas, faites appel aux services proposés par les organismes d'aide à domicile.

Mieux vivre avec la maladie d'Alzheimer ou autres maladies neuro-dégénératives

Pertes de mémoire ? Appauvrissement du langage ? Oubli des gestes du quotidien ? La maladie d'Alzheimer et maladies apparentées, atteignent aujourd'hui près de 12 400 personnes dans la Loire. Elle est vécue douloureusement également par l'entourage des malades. La prise en charge et l'accompagnement des malades sont donc des priorités pour le Département de la Loire.



Comment bénéficier de l'APA à domicile ?

L'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) est une prestation financée par le Département de la Loire qui permet d'adapter le domicile et de rémunérer notamment les professionnels de l'aide à domicile. Elle s'adresse à toute personne de plus de 60 ans ne pouvant plus accomplir seule certains actes essentiels de la vie quotidienne.

Soulager l'entourage familial

La Maison Loire Autonomie du Département peut soutenir et accompagner les aidants familiaux des personnes handicapées ou âgées.

20 - Bulletin Municipal • Juin 2020 • N°103

Bulletin Municipal • Juin 2020 • N°103

VIE SOCIALE

Vivre en établissement pour les séniors

Comment bénéficier de l'aide sociale à l'hébergement?

Cette prestation s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans résidant dans un établissement d'hébergement habilité à l'aide sociale (EHPAD, foyer logement, unité de soins de longue durée) et ayant des difficultés financières pour régler leurs frais de séjour, malgré la contribution apportée par leur conjoint et leurs obligés alimentaires.

Quels sont les types d'hébergement pour les seniors?

Dans la Loire, il existe différents types de structures d'accueil pour personnes âgées permettant à chacun et chacune de bénéficier de soins et de services adaptés à ses besoins.

Comment bénéficier de l'APA en établissement ?

L'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) est une prestation sociale financée par le Département de la Loire. Elle s'adresse à toute personne de plus de 60 ans ne pouvant plus accomplir seule certains actes essentiels de la vie quotidienne.

Trouvez une maison de retraite dans la Loire avec Via Trajectoire

ViaTrajectoire est un service public gratuit et sécurisé qui simplifie les démarches administratives pour trouver la maison de retraite qui vous correspond.

L'accueil familial des personnes âgées et handicapées

L'accueil familial permet à des particuliers d'accueillir à leur domicile et à titre onéreux, des personnes en situation de handicap ou de dépendance. Garanti par un agrément délivré par le Département, l'accueil familial vise à apporter un soutien à domicile aux personnes concernées, en leur organisant un cadre de vie convivial et un nouveau «chezsoi». Une rémunération est versée à l'accueillant en contrepartie du service effectué.

Annuaires des structures d'accueil pour personnes âgées

Cet annuaire présente les établissements d'accueil pour personnes âgées du département de la Loire. Il permet de rechercher les maisons de retraite ou EHPAD, les unités de soins longue durée, les résidences autonomie (ex foyers résidences), les hébergements temporaires... par commune ou par arrondissement

VOUS PARTEZ EN MAISON DE RETRAITE ?

Merci de le signaler à l'accueil de votre mairie ou par téléphone, ou par mail.

VOUS CHERCHEZ UNE MAISON DE RETRAITE ?

https://www.heureuxen-retraite.com/maisonsde-retraite-et-ehpad/ departement/42/loire/

MAISON LOIRE AUTONOMIE

(maison départementale des personnes handicapées 42)

Le Compte Loire Autonomie, une alternative au Chèque emploi service universel (CESU)

Dans le cadre de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), vous recevez un ou plusieurs chéquier(s) papier de Chèque Loire Autonomie (CESU) pour rémunérer votre ou vos aides à domicile mais aussi votre service d'aide à domicile (SAAD).

Dans cette période particulière, afin d'éviter toute problématique d'acheminement postal, le Département de la Loire vous encourage à opter pour le Compte Loire Autonomie.

Le Compte Loire Autonomie est une alternative au Chèque Loire Autonomie « papier ». Il vous permet de régler votre salarié ou un service d'aide à domicile (SAAD), via internet, de manière totalement sécurisée.

Optez désormais pour le Compte Loire Autonomie...

https://www.loire.fr/jcms/lw 1180085/maison-loire-autonomie

CONTACT

Numéro unique de 8h30 à 15h : 04 77 49 91 91 Par mail à : accueil@mla.loire.fr

http://www.loire.fr/

ADRESSE UTILE:

Délégation Vie Sociale 31 rue de la République 42403 SAINT-CHAMOND CEDEX Tél : 04 77 29 27 50

70 ANS DE MARIAGE

Le 24 novembre dernier, entourés de leur famille (enfants, petit-enfants et arrières petit- enfants), Jean Journoud, 95 ans, né à Saint-Genis-Terrenoire et son épouse Adrienne Journoud, 92 ans, ont eu la joie de fêter leurs 70 ans de mariage ■

Toute la famille réunie pour leurs noces de platine.



AIDES À DESTINATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le handicap de l'enfant

Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), prestation de compensation du handicap (PCH), dispositifs d'aide à la scolarité, orientation en établissement ou service médico-social...

Projet personnalisé de scolarisation

Orientation en milieu ordinaire (SEGPA-ULIS...) ou vers un établissement ou service médico-social (IME-ITEP...), attribution d'une aide humaine (AVS-AESH), avis pour l'octroi d'un matériel pédagogique adapté (MPA), avis pour un transport scolaire adapté...

Le handicap de l'adulte

Allocation adulte handicapé (AAH), compensation du handicap (PCH), reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), orientation professionnelle, orientation vers un établissement ou service médico-social...



VIE SCOLAIRE & PERISCOLAIRE

LA VIE DE L'ECOLE « LE GRAND CÈDRE », son APEL, son OGEC

Marché de Noël et bourse aux jouets

Le 1er décembre, la nouvelle équipe de l'APEL, aidée par l'OGEC, a organisé son 1er marché de Noël. Un marché réunissant des artisans locaux et d'ailleurs dans divers domaines. Ce marché a connu un franc succès et de nombreux habitants de Genilac et des communes voisines ont pu s'y retrouver.

Spectacle de cirque

Le vendredi 13 décembre au soir, les élèves des classes de PS à CM2 ont présenté leur spectacle de cirque à leurs parents, clôture d'une intervention sur plusieurs semaines de la troupe des Kipounis de St Etienne. Une soirée qui s'est terminée par un partage de mets salés et sucrés avec toutes les familles et l'équipe de l'école.

Les après-midis jeux de société en famille

Dans la classe de maternelle, un vendredi après-midi par mois, les élèves jouent à des jeux de société avec les parents, les grands parents. C'est un temps riche d'échanges, d'apprentissages et de convivialité entre toutes les générations.



Riz/Pain/Pomme solidarité

Le 12 mars, durant le Carême nous avons réalisé une opération RIZ, PAIN, POMME. Les enfants mangent un repas simple et le prix du repas est reversé à une association. Nous avons choisi l'association les amis de Rémy qui œuvre contre la leucémie. Des étudiants de St Etienne sont venus présenter l'association puis ils ont mené des animations dans les classes. Chez les maternelles et CP il y a eu des jeux et des coloriages et chez les CE1, CE2, CM1, CM2, un épisode de « Il était une fois la vie » sur la moelle osseuse a été vu avec un questionnaire dessus. Cette opération a permis de récolter 200 euros pour l'association.

Confinement adaptations

Depuis la fermeture des écoles le 16 mars, il a fallu réinventer de nouvelles façons d'enseigner aux élèves. Les maîtresses se sont investies à fond dans ce rôle en proposant des choses accessibles à tous pour travailler de manière différente. Les élèves ont reçu des défis : cuisine, art, sport, calcul... Ils ont pu découvrir des vidéos sur Youtube de leur directrice, un groupe WhatsApp a été créé par les CE1 et à l'initiative d'une maman infirmière, des dessins et des messages ont été envoyés dans un EHPAD.

Bref, une école qui vit plein de projets en interne mais aussi en externe et avec les familles

Après-midi jeux

CONTACT

Si vous souhaitez plus de renseignements sur l'école, ses projets ou inscrire votre enfant n'hésitez pas à contacter la directrice

Nathalie ROESSLINGER au 04 77 75 06 64

EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE

Toutes les kermesses ont dû être annulées.

ECOLE NELSON MANDELA

Les semaines de l'école maternelle

Lors des semaines de l'école maternelle, les parents ont été invités à l'école afin de proposer ou participer à une activité. Nous avons pu dessiner, jouer aux jeux de société, écouter des histoires avec les parents. Nous avons même eu un petit spectacle de cirque!

Un projet musique de la PS au CM2

Cette année l'école entière a participé à un projet musical. Le travail réalisé avec une intervenante nous a permis de découvrir de nouvelles chansons, de jouer avec les instruments de musique et de monter deux spectacles : le premier a eu lieu dans la cour pour les classes de PS-MS et GS-CP, le second à la salle Pierre Noyer pour les plus grands. De bons moments appréciés par tous ! Merci Bissa, notre intervenante



Un futur « Petit champion » genilacois ?

Cette année pour la première fois, la classe de CM1-CM2 de l'école Nelson Mandela s'est inscrite au concours national de lecture orale « Les petits champions de la lecture ». Il s'agissait pour chaque élève de choisir un extrait d'un livre qu'il avait particulièrement aimé et d'en réaliser une lecture à haute voix de la meilleure qualité possible.

La première finale, locale, s'est tenue à la médiathèque de Genilac le mardi 4 février dernier en présence de tous les enfants et du jury composé de l'enseignante de la classe, de l'organisatrice du jeu et de la médiathécaire. L'heureux gagnant de cette première étape, Kaoni Maneval, devait aller défendre les couleurs de la classe lors de la finale départementale programmée le 7 avril dernier à la salle du théâtre Couzon à Rive de Gier. En raison du confinement, les finalistes de cette seconde étape ont dû finalement envoyer leurs prestations par vidéos interposées au jury des Petits Champions. Kaoni n'a pas eu la chance de l'emporter lors de cette deuxième sélection mais fair-play, il demeure ravi d'avoir participé à cette belle aventure!!



Sortie à la médiathèque de Genilac pour les CP/CE1

Elèves de la classe de CP/CE1 participant à un atelier de yoga à la médiathèque de Genilac, et découvrant l'exposition sur le bien-être.



Le confinement, ou l'école à distance..

Pendant toute la durée du confinement et après une adaptation nécessaire de la part de chacun face à cette situation d'apprentissage inédite (élèves, parents, enseignants), la continuité pédagogique s'est plutôt bien déroulée pour tous les élèves de l'école Nelson Mandela

Si bien sûr la transmission du savoir demeure plus délicate car coupée de l'échange direct et verbal habituel, cette situation particulière aura cependant eu l'avantage de révéler chez chacun des talents inattendus notamment à travers de petits défis que la majeure partie des élèves sont ravis de relever à distance : la meilleure blague du 1er avril, réaliser une recette de cuisine presque tout seul, réaliser la création culinaire la plus originale, faire des figures d'acrosport en famille...



Et les enseignantes aussi relèvent le défi : en maternelle, les petits reçoivent une vidéo réalisée par leur enseignante chaque jour, où elle leur propose de réaliser diverses activités comme une expérience, un dessin, du sport... Pour les plus grands des contacts en visio sont proposés, des rendez-vous téléphoniques, de nombreux échanges de mails... pour prendre le temps de réexpliquer, de discuter, de prendre des nouvelles de chaque élève. En échange eux aussi, nous envoient leur travail par photo, mail...

VIE CULTURELLE

LA SAISON CULTURELLE 2019/2020

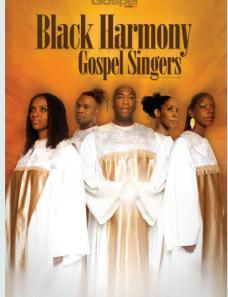
La saison culturelle 2019-2020 s'est terminée avec la **soirée cabaret** qui, comme chaque année a rencontré un vif succès. Merci encore à la **troupe du Diamant noir** pour cette soirée de grand spectacle et à tous les bénévoles qui assurent

La saison culturelle 2019-2020 s'est l'installation de la salle, l'accueil des terminée avec la soirée cabaret qui, artistes, la buvette et le rangement!

Le concert « Black Harmony Gospel Singers » prévu initialement le 16/05 est reporté au samedi 7/11/2020. Si vous aviez déjà réservé vos places, conservez-les précieusement!











ANIMATIONS INTER-GÉNÉRATIONNELLES

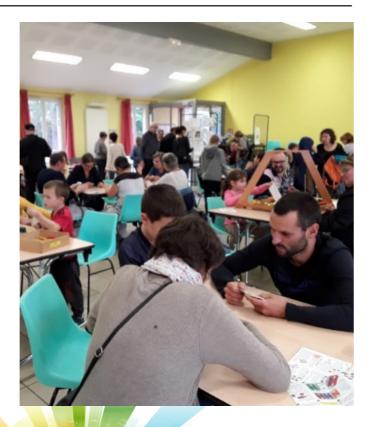
Après-midi jeux du 06/10/2019

animation intergénérationnelle dans le cadre de semaine bleue.

Pour la 4ème année, les bénévoles du C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) et les enfants du C. M. E. (Conseil Municipal Enfants) ont organisé **un aprèsmidi jeux et un concours de pétanque** à la salle des Bourdonnes à Genilac (entrée gratuite). Les jeux ont été prêtés par le Ludobus (géré par les Francas), quelquesuns par le périscolaire des écoles de Genilac et d'autres par les familles.

Une salle bien remplie puisque nous avons eu **113 joueurs** (62 adultes et 51 enfants), les grands-parents, les parents et les enfants ont apprécié ce moment convivial. Un vrai plaisir de découvrir et partager des jeux qu'ils n'ont pas forcément à la maison comme le «passetrappe», le «suspense», le «jeu des animaux», le «jeux des bâtonnets», «le ligretto», «le six qui prend»...

Un bel après-midi pour tous ; à renouveler dès que possible ! \blacksquare



DES NOUVELLES DE LA MEDIATHEQUE ...

Retour Retour sur les dernières animations de la médiathèque.

Le mois de décembre 2019 a été très riche en animations.

• Dans le cadre du festival BD'ART, la médiathèque a reçu la visite de Stéphanie Dunand-Pallaz et de Sophie Turrel pour une séance de dédicaces de la collection « Les Petits Chats » dont elles sont les auteures



• Virginie Liotard, qui habite la commune, est venue dédicacer son premier roman « Le coucou ».

Ce roman est disponible à la médiathèque.

N'hésitez pas à consulter la page facebook de Virginie Liotard :

https://www.facebook.com/ Virginie-Verhaeghe-Liotard-romanle-coucou-



• Début décembre la médiathèque a proposé à ses usagers une semaine du numérique, Pour les plus jeunes, ce fut l'occasion de venir découvrir des Applications ludiques sur les tablettes prêtées pour l'occasion par la Direction Départementale du Livre et du Multimédia.



Le début de l'année 2020 a également été très riche....

• Le 4 février la médiathèque a accueilli la classe des CM1-CM2 de l'école Nelson Mandela, qui participait pour la première fois au grand concours national des petits champions de la lecture, Chaque élève a lu un extrait d'un livre et le jury a ensuite délibéré et désigné le grand gagnant qui qui a pu représenter sa classe à la finale départementale.

Régulièrement, l'équipe de la médiathèque accueille les écoliers de Genilac et leurs enseignant(e)s et leur propose des animations autour de la lecture et des illustrations,



A chaque visite, les règles fondamentales de la médiathèque sont rappelées et les élèves, futurs lecteurs confirmés, peuvent choisir des livres et les emporter dans leur classe.

• Le mercredi 11 mars, la conteuse Solenne Chardon (La Pie piaille) a présenté Monsieur Moustache, tu dors ? Un spectacle de contes, comptines et marionnettes pour les 0-3 ans accompagnés de leur nounou, papa- maman, papymamy... Ce spectacle a eu un joli succès.



Le concours de dessins organisé du 11février au 21 mars sur le thème «Je dessine mon village» a été interrompu par la mise en confinement et la fermeture de la médiathèque. Il sera reconduit à la rentrée prochaine. Les expositions prévues seront elles aussi organisées ultérieurement

LA MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE

Vous avez été nombreux à vous inscrire à la médiathèque Numérique de la Loire pendant la période de confinement afin d'avoir accès à l'ensemble de l'offre numérique du département.

N'hésitez pas à demander vos identifiants à la médiathèque.

Venez liker et consulter notre page facebook mediathèque Paul Rigaut de Genilac.

Vous y retrouvez toutes les infos de la médiathèque!

VOTRE MEDIATHEQUE RÉOUVRE SOUS FORME DE DRIVE DEPUIS LE 19 MAI

Uniquement prêts et retours de documents RDV OBLIGATOIRE

1. JE CHOISIS

- Sur le catalogue en ligne : www.mediathequespaysdugier.org
- Auprès de ma bibliothécaire (conseils personnalisés)

2. JE RÉSERVE

(Les après-midi de 14h00 à 18h00)

• Par mail à :

mediatheque.genilac@orange.fr

Par téléphone au 04 77 83 59 14

3. JE RETIRE MA COMMANDE

(Dès confirmation de la bibliothécaire par mail ou par téléphone)

Un RDV vous sera proposé sur les horaires suivants : Mardi, Mercredi, Jeudi et Samedi de 9h00 à 12h00.

VIE CULTURELLE



Spectacle de Noël des seniors

Les séniors étaient invités au **traditionnel spectacle de Noël le samedi 7 décembre 2019**. Ils étaient nombreux à s'être inscrits pour assister au nouveau spectacle de l'artiste Neel : «il était une fois un cabaret».

Les bénévoles du CCAS étaient mobilisés autour de Joëlle Cousin, adjointe, faisant de cette après-midi un **moment**

convivial et festif qui s'est achevé par quelques danses.

Comme tous les ans, la salle avait été décorée avec les guirlandes, dessins et autres créations élaborées par les enfants dans le cadre des activités périscolaires.

Merci aux animatrices et aux enfants pour leurs réalisations toujours très appréciées ■



Spectacle de Noël des écoles

Comme chaque année, toutes les écoles de la commune ont assisté à un spectacle de Noël.

Plusieurs premières pour cette année: le spectacle s'est déroulé salle Pierre Noyer, et les enfants ont choisi le genre de spectacle qu'ils préféraient : de la magie, un concert, du théâtre, du cirque, un conte... Ils ont voté dans les écoles et

leur choix a été transmis par les élus du CME. La magie a été plébiscitée. Le magicien ARSLONGA est donc venu présenter son spectacle lundi 9 décembre.

Les enfants de maternelle sont venus le matin, ils ont reçu à cette occasion la visite du Père-Noël. Les plus grands ont assisté à leur représentation l'après-midi. Tous sont repartis enchantés par ce moment magique.

Paroisse

Départ des Sœurs Monique et Solidée

Vendredi 20/09/2019, les sœurs Monique et Solidée ont quitté la commune : Sœur Solidée ZADRA est accueillie par la communauté des Petites Sœurs des Pauvres de St Etienne et Sœur Monique à l'EHPAD Marie ROMIER de La Talaudière. Le 24/11/2019, l'ensemble du Relais Saint-Genis, La Cula et Saint Romain a dit au revoir aux Sœurs au cours d'un repas partagé dans la salle de la Maison Paroissiale de Genilac.

La Congrégation des Sœurs de la Sainte Famille à laquelle appartiennent Sœurs Monique et Solidée, est arrivée sur la commune en 1880 pour assurer l'enseignement des filles, d'abord au Couvent puis à partir de 1982 au Pensionnat mixte (actuelle école du grand cèdre). En 2002, les sœurs s'installent place de l'église

Un moment de partage autour d'un « café causeries » pour les seniors

Membre de l'association religieuse l'Hospitalité, Carmen DOUZET anime une fois par mois à la cure, un aprèsmidi dédié aux seniors.

Ce moment très convivial autour d'un café servi avec une pâtisserie « maison » est l'occasion pour nos seniors de « causer », de se rappeler les bons moments, de s'échanger les informations du village. Pour l'instant il n'y a que des dames!

Si vous voulez participer, il suffit d'appeler Carmen au : 06 07 91 89 87



Hommage à Alain Moulard

Alain MOULARD nous a quitté brutalement le 10 Mars 2020. Natif de Saint Bonnet-les-Oules, il habitait sur la commune depuis 2009. L'histoire était sa passion, surtout le Moyen-Age. Après ses études, il est rentré à l'oratoire et est devenu ensuite le plus jeune directeur d'un établissement catholique : chef d'établissement de l'école Notre Dame des Collines depuis 2008.

Très impliqué au sein de notre paroisse, il faisait partie de l'équipe communicative mais aussi depuis 8 ans il réalisait, avec quelques bénévoles une crèche biblique dans notre église de Saint Genis avec un thème différent chaque année. Toujours à l'écoute des autres et attentif à tout le monde, nous retenons de toi, ta volonté d'être cultivateur de talents dans chacune de tes fonctions. Tu vas grandement manquer à ta famille, tes amis, à l'ensemble de notre communauté paroissiale mais aussi au monde des enfants et des enseignants. Tu as été, tu resteras pour tout le monde « Un Grand Monsieur ».

Ta Famille de Cœur ■

28 - Bulletin Municipal • Juin 2020 • N°103

Bulletin Municipal • Juin 2020 • N°103

VIE ASSOCIATIVE & SPORTIVE

ORGANISME CULTURE ACTIVITÉ SPORTIVE LOISIRS ET ÉDUCATION

Deux nouveaux membres au bureau de l'OCALE

A la suite de l'assemblée générale, le conseil d'administration a été reconduit avec la présence de deux nouveaux entrants: Perrine Mas et Serge Dousson; Blaise Beziane reste président. Le directeur Philippe Baudin pourra donc compter sur une équipe de douze membres bénévoles, assistée de quatre membres de la municipalité.

L'OCALE compte cette année trente-quatre associations



Repas des associations

Révision du calendrier

Une centaine de personnes au repas des associations de

Le 31 janvier, l'OCALE a convié les 35 associations de la commune, les membres de conseil municipal et les commerçants à travers l'AGACIA à une soirée à la salle des Bourdonnes. Plus de 100 personnes ont répondu à l'invitation. Ce rendez-vous a lieu tous les ans depuis plus d'une vingtaine d'année. Cette soirée permet à l'OCALE de remercier ses bénévoles, d'entretenir de bons liens avec ses membres et de passer un moment amical où chacun peut discuter des projets de la nouvelle année. Le président Blaise Beziane était très heureux de l'affluence : « C'est une réussite totale » déclarait-il en fin de soirée

appui auprès des associations à travers l'OCALE, écourté. La journée avec les clubs «découverte multiactivités/ jeux vidéo» en famille, ainsi que la fête de la musique sont naturellement

Le Conseil d'administration de l'OCALE s'est réuni mercredi 15 Avril 2020 (via Skype) et le 25 Mai. La situation sanitaire en France nous oblige à revoir notre calendrier en profondeur. Le Carnaval n'a pas pu se tenir fin mars. La formation PSC1 en direction bénévoles des associations est annulée, ainsi que la journée prévention routière en direction des séniors. Le démarrage du jardin partagé est différé, et l'accueil d'un jeune en stage management sportif en

déprogrammées.La fête du 13 Juillet est mise en stand-by en attendant les nouvelles directives du mois de juin Le Vide-Grenier, lui, sera décalé, au 20 septembre à la salle des Bourdonnes. Le centre de loisirs de printemps a d'ores et déjà été annulé. Le centre de loisirs pourrait reprendre en juin et juillet. En cette période de confinement propice à la réflexion, l'OCALE est ouvert aux nouvelles idées qui pourraient émerger, songeant déjà à la saison prochaine. Les informations pour la mise à jour de la plaquette peuvent être transmises à l'OCALE

POUR PLUS D'INFOS

Contactez l'OCALE :04 77 83 74 75 Forum des associations : Samedi 5 septembre 2020



Accueil de loisirs

Vacances d'hiver : Confinement oblige, le dernier centre de loisirs a été celui des vacances d'hiver, sur le thème du carnaval. Plein d'activités avec les copains, une sortie à Doudoo Park, déguisements, fabrication du bonhomme carnaval, ateliers, jeux, tels furent quelques exemples d'animations proposées dans ce riche programme suivi par une trentaine d'enfants à la Maison des Bourdonnes.

Nous avons également la chance, à chaque séjour, de pouvoir disposer du gymnase du Feloin mis à disposition par la municipalité pour des séances inoubliables, et la météo favorable nous a permis d'alterner les temps en extérieur et à l'intérieur, pour la satisfaction de tous.



PETIT RANCH DE SAINT-ROMAIN

Missions de l'association :

- Recueillir des équidés pour leur éviter une fin de vie douloureuse et parfois funeste.
- Soigner les douleurs physiques et mentales des chevaux et poneys recueillis.

Actions en approche éthologique :

- Mettre en relation des enfants de tous milieux et de toutes conditions.
- Sensibiliser les enfants et adultes par une approche différente de l'équitation.
- Accueil tout au long de l'année







SOUTENEZ LE REFUGE EN PARRAINANT UN CHEVAL SUR:

https://petitranchstromain.wixsite.com/refuge

JOURNÉE PORTES OUVERTES > 28 Juin 2020



40GA DU RIRE & SOPHRO

COVID 19 oblige -> Créativité libérée

Malgré le confinement les séances de sophrologie ne se sont pas arrêtées. Bien sûr, seul devant l'écran, il n'y a pas l'effet groupe : « faute de grives, on mange des merles » mais on ne meure pas de faim...

Anne-Marie Loison et Mireille Dragone ont enregistré et envoyé **les cours par internet** aux adhérents de l'association : pas toujours facile lorsqu'on n'est pas née avec l'informatique et que les fichiers sont d'un certain poids! L'essentiel étant de ne pas rompre le lien et de continuer à apporter une sérénité bien nécessaire en cette période difficile. Les quelques personnes non informatisées ont été jointes régulièrement par téléphone ...

Pour le yoga du rire, Liliane Poméon a fait parvenir de beaux diaporamas sur les voyages qui ont permis aux adhérents de s'évader du quotidien.

Nous avons aussi reçu en retour des participants de beaux poèmes (parfois créés par les personnes elles-mêmes), toujours optimistes avec des sourires et des fleurs...



UNE SÉANCE GRATUITE

à la salle des Bourdonnes le mercredi de 19 H 45 à 20 H 45 Animatrice: Liliane Poméon www.lilianepomeon.com

Tél. 06 84 22 85 84 E-mail: liliane.pomeon@orange.fr

LES MOTS VALISES



Jeudi 23 Janvier, à 18h15, les enfants de l'atelier théâtre de Genilac ont fait leur première représentation de l'année, dans la salle des fêtes des Bourdonnes. Famille et amis étaient nombreux à assister au sketch intitulé « Mystère à Rigololand ».

Ce sketch, entièrement écrit et créé par les enfants, a remporté l'adhésion du public. Stand de Barbapapa, Train fantôme, quichet d'entrée, manèges à sensations..... il ne manquait rien à ce spectacle vivant, drôle et enlevé...... Les comédiens ont réussi à se produire 15 minutes durant, sous l'œil attentif de Solenne Chardon, leur professeur de théâtre.

A l'issue de la représentation, l'Association Les Mots-valises a offert le verre de l'amitié ■

À VOS AGENDAS!

L'association « Les Mots-Valises » souhaite reporter sa balade contée au dimanche 4 octobre 2020 (sous réserve de l'accord des autorités).

VIE ASSOCIATIVE & SPORTIVE



COURIR POUR DES POMMÉS

En cette période particulièrement compliquée, toute l'équipe de Courir Pour Des Pommes est sur le pont pour préparer l'organisation de notre grande journée dédiée au sport et à la course à pied ; la 27ème édition de Courir pour des pommes se déroulera le dimanche 27 septembre. Les coureurs traverseront, selon le parcours choisi: St-Romain, Chagnon, Genilac et St Martin-La Plaine.

Cette année Courir Pour Des Pommes innove et a revu le format de ses parcours : trois parcours trail de 42, 21 et 12 km seront proposés ainsi que deux parcours enfants et deux parcours marcheurs (nouveauté).

Le départ et l'arrivée se feront entre la salle du Cercle et La Faravelle sur la commune de Saint-Joseph ■

TRAIL S DE 42 KM (42,100)

tracé orange - (1071 D+ - Point culminant 886 m.)

- ° Départ 7h30 Nombre illimité d'inscrits 30€ */35€
- ° 4 ravitaillements

TRAIL XS DE 21 KM (21,200)

tracé bleu - (485 D+ - Point culminant 592 m.)

- ° Départ 9h Nombre illimité d'inscrits- 21€*/24€
- ° 2 ravitaillements

TRAIL S 12 KM (12,200)

tracé rouge -(274 D+ - Point culminant 532 m.)

Attention places limitées à 250 personnes

° Départ 10h - 12€*/14€

Courir pour des pommes 27ème édition Trai XS 12 lon 12 lon 13 lon 16 rori D. Dimanche 27 septembre 2020 Départ de Saint-Joseph (42) Renseignements : contact@courirpourdespommes.fr www.courirpourdespommes.fr www.courirpourdespommes.fr

COURSES ENFANTS

2 Parcours enfants 0,8 km, 13 m. de dénivelé et 2 km, 36 m. de dénivelé

° Départ 9h15 - gratuit

La remise des prix se fera après le départ des 12 km.

MARCHE

Parcours Marche de 10 km - tracé vert

10 €* et 12 € (Gratuit pour les enfants de - de 8 ans)

Parcours Marche de 17 km - tracé vert

15€* et 17 € (Gratuit pour les enfants de - de 8 ans)

Départ salle du Cercle entre 7h et 8h

Les tarifs avec * sont les tarifs appliqués si l'inscription est faite avant le 13 septembre.

ATTENTION : aucune inscription le jour de la manifestation, la date de clôture cette année étant le mercredi 23 Septembre 2020 !

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 23 septembre soit par courrier (OCALE 19 allée des Bourdonnes BP7 42800 GENILAC) via le bulletin d'inscription disponible en mairie et dans les différents commerces partenaires, soit sur le site Logicourse.fr, soit chez le partenaire Ben Run sur Saint-Etienne. Si les inscriptions ont lieu après le 23 septembre le tarif sera majoré.

Chaque inscrit bénéficiera d'un sachet ou cageot de pommes, repas et ravitaillement suivant le format choisi.

Notre association tient à remercier l'ensemble des services techniques des 5 communes qui mettent tout en œuvre pour l'infrastructure technique.

Nos bénévoles expérimentés auront besoin de renfort pour le jour J, un appel aux bénévoles est lancé. Inscrivez-vous en Mairie de St Joseph si vous voulez donner un peu de votre temps et participer à l'accueil de cette course très prisée

FOOTBALL CLUB GENILAC

La saison dernière s'est terminée sur une note très positive avec une **3e place au tournoi international U9 de Vias**.





Samedi 26/10/2019, entraîneurs et dirigeants ont suivi une journée de formation menée par le SDIS et obtenu leur diplôme de Prévention et Secours Civique de niveau 1.



20/12/2019: Arbre de Noël
Dimanche 19/01: franc succès pour la soupe aux choux!
Samedi 8 et dimanche 9/02/2020, le tournoi en salle des U9 et U11 a



rassemblé 400 participants.
Suite à la crise sanitaire, le tournoi de pétanque prévu en mai a été annulé et l'assemblée générale reportée en septembre

AGENDA DES ASSOCIATIONS

DATE	ORGANISATEUR	ACTIVITÉ	LIEU
19 juin	ADSB	Don du sang	les Bourdonnes
14 août	ADSB	Don du sang	les Bourdonnes
05 sept	OCALE	Forum des associations	les Bourdonnes
20 sept	OCALE	Vide-grenier	le Bourg
26 sept	Mairie	Lancement saison culturelle	Place Jean Odin
27 sept	Courir pour des pommes	Courses à pied - marche	St Joseph
03 oct	CCAS	Après-midi jeux	les Bourdonnes
04 oct	Mairie	Concert Rhinojazz	Eglise
04 oct	Les mots Valises	Balade contée	La Cula

MISE À JOUR DU LISTING DES ASSOCIATIONS SUR LE SITE DE LA COMMUNE

Les associations de Genilac ont la possibilité d'être référencées sur le site de la commune, onglet « Economie et associations », rubrique « associations ». Il suffit de remplir le formulaire d'inscription en ligne (NOM, activité, coordonnées...).

Les associations déjà référencées sont invitées à vérifier les informations communiquées.

Les annonces seront publiées après validation par la commune

Contact: catherinefierobe.genilac@orange.fr

TRIBUNE LIBRE

OPPOSITION

Construisons notre avenir ensemble

Tout d'abord nous tenons à dire que nous déplorons le contexte inédit. Nous nous associons au deuil de ces milliers de familles frappées par le virus.

Chacun se sent concerné par cette crise sanitaire sans

Un grand merci aux Genilacoises et Genilacois qui nous ont apporté leurs voix.

Avec près de 36% de votes, vos suffrages ont permis l'élection de cinq conseillers d'opposition, soit un de plus qu'au mandat précédent.

Néanmoins nous ne voulons pas d'une opposition stérile.

Notre volonté première est le bien commun et nous réagirons en toute objectivité.

Nous désirons aussi fortement rester au plus près de la population, établir un dialogue.

N'hésitez pas à nous contacter pour poser des questions, faire des remarques et/ou des propositions que nous

La liste d'opposition est à votre écoute. La page Facebook, Avenir de Genilac, perdure

Contact: avenirdegenilac@gmail.com



Frédéric DAMIEN 46 ANS



Marielle ROUSSET 60 ANS



Audrey LEGROS



Alain CLAUDET 60 ANS



André DUMAINE 63 ANS

LISTE MAJORITAIRE

Genilac avance avec vous

En mars dernier, les électeurs ont fait un choix clair, sans aucune ambiguïté, avec plus de 64 % des suffrages. Nous remercions toutes celles et tous ceux qui nous ont ainsi fait confiance.

L'importance du développement durable et le lien entre les personnes, les quartiers, les générations, l'unité de la commune ont été rappelés comme des bases de notre action.

S'engager au service des autres est un choix sérieux. Cela ne se décide pas à la dernière minute, cela ne s'improvise pas. C'est une démarche engageante, souvent lourde pour des élus très sollicités, c'est une responsabilité souvent sous-estimée.

Mais c'est surtout pour nous une passion, une volonté de bien faire. Vous pouvez compter sur l'équipe « Genilac avance avec vous » pour mener ce mandat dans cet état d'esprit et poursuivre ainsi l'immense travail réalisé sur notre commune



« L'Atelier du Soin et Spa » est ouvert depuis le mois de novembre en plein cœur de Genilac entre la Poste et la Pharmacie.

lci le temps s'arrête pour une parenthèse de bien-être. Vous pourrez profiter, dans cet endroit calme et à la décoration raffinée, d'un Spa privatif avec un Sauna traditionnel, un Hammam oriental et sa Balnéo.

Sandra, votre praticienne spa et esthéticienne, vous propose des massages bien-être, des soins visages et corps, des épilations et une carte spéciale enfant. Le tout dans un cocon de douceur avec les soins Charmes d'Orient : une gamme de produits naturels et sensoriels autour de l'huile d'argan, de la fleur d'oranger, du miel, de la figue de barbarie...

«Voir les gens sourire c'est un plaisir!»

L'ATELIER DU SOIN & SPA ->>> (((-

85 Allée des Cerisiers - 42800 Genilac Sur Rendez-vous au 04 77 74 22 81







Initiation, assistance, dépannage informatique 47 rue Chandolin www.og-formation.fr 42800 GENILAC contact@oq-formation.fr



04 77 83 80 03 23 rue du Sardon - 42800 Genilac

Mise à jour du listing des entreprises sur le site de la commune

Les entreprises, commerces et ligne (NOM, secteur d'activité, autres services de Genilac ont coordonnées...).Les entreprises la possibilité d'être référencées déjà référencées sont invitées gratuitement sur le site de la commune, onglet « Economie et communiquées. associations », rubrique « acteurs économiques ». Il suffit de remplir le formulaire d'inscription en

à vérifier les informations

Les annonces seront publiées après validation par la commune.

Par ailleurs, si vous êtes intéressé par l'insertion d'un encart publicitaire dans le bulletin municipal pour booster votre activité, contactez l'adjointe en charge de la communication.

Contact: catherinefierobe.genilac@orange.fr







Rachel Coiffure

Masculin Féminin Junior

165, allée des Cerisiers 42800 GENILAC Tél. 04 77 75 54 19









ARCURI Anthony Tél: 06 42 17 78 97

FILIPPI Thomas Tél: 07 71 82 62 64

Arcuri Filippi Construction SAS 715 Route de Burlat 42800 GENILAC afc@afconstruction.fr www.arcurifilippiconstruction.fr





Transactions immobilières
Neuf & Ancien - Vallée du Gier



04 77 52 88 80 Espace Sardon - A47 sortie n°12



Espace Sardon - A47 sortie n°12 45 Chemin de Pompey - 42800 GENILAC contact@ostiaimmobilier.fr

www.ostiaimmobilier.fr